



Note d'opportunité Ville de Ferrière la Grande Quartier Le village

Appel à Manifestation d'Intérêt « A.M.I » 2019

Politique de la Ville

1° Présentation succincte de la commune et de ses services.

La commune de Ferrière-la-Grande se situe au Sud du Département du Nord, dans l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe, à proximité de Maubeuge. Elle est membre de la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre (AMVS). Ferrière-la-Grande a la particularité d'être une articulation entre l'Avesnois rural et la Vallée de la Sambre plus industrielle depuis le début du siècle en particulier dans la métallurgie. Ferrière-la-Grande s'étend sur 1001 hectares et compte 5 464 habitants, dont 2 612 hommes et 2 852 femmes.

Le nombre d'habitants est stable (SOURCE : INSEE 2013).

Les équipements publics sont nombreux et structurants.

La commune compte 4 écoles maternelles dont une privée, 3 écoles primaires dont une privée et un collège qui présente une bonne attractivité.

Elle est dotée de nombreux services à la population et compte de nombreuses associations

Elle est également dotée d'un centre socio culturel et d'un complexe sportif de 3 salles et d'équipements extérieurs ainsi que d'une médiathèque.

A contrario, la commune a des finances fragiles avec une faible proportion de contribuables.

Il faut noter de nombreuses friches industrielles à résorber.

De plus, la commune fait face à un manque d'ingénierie de projets.

2° Présentation sommaire du QPV.

Le quartier en politique de la ville de Ferrière la Grande est dénommé « le village ».

Il démarre à proximité du centre ville et alterne les logements semi individuels et individuels et des collectifs à loyers modérés

Il compte 1246 habitants qui représente 22.2% de la population de la ville. 47.5% sont des hommes et 52.5 % des femmes. 40.7% ont moins de 25 ans .16.4 % ont plus de 60 ans. L'indice de « jeunesse » est de 2 pour 1.2 pour la commune.

Le « village » est composé de 33% de ménages d'une personne et de 5% de ménages de 6 personnes et plus

65.7% des personnes sont concernées par au moins une allocation CAF.

30.5% des ménages sont imposés et 58.6% des ménages ont des bas revenus.

(Source : INSEE 2013 mise à jour en 2016)

Le taux d'emploi est de 41.2% dont 22.3% d'emplois précaires.

Le nombre de demandeurs d'emploi est de 219 pour 744 dans la commune. il est à noter que le nombre d'inscrits en catégorie A évolue de + 6.5% annuellement alors que ce taux pour la commune est de + 3.8% et de -0.9% pour la CAMVS.

(Source DARES 2017)

3° Présentation des problématiques vécues à l'échelle de chaque QPV pour lesquelles la commune souhaite qu'une réponse soit apportée par un porteur de projet (hors service municipaux).

Ferrière la grande compte une population jeune avec une propension à ne pas faire de longues études, en conséquence leur taux d'activités dépasse le niveau national.

25% des ferriérois sont concernés par la pauvreté.

Ouvriers et employés représentent les 2/3 de la population active.

Les femmes non diplômées sont surreprésentées et présente un faible taux d'activités.

Pour les plus de 55 ans, le taux d'activités est supérieure de 5 points à la moyenne nationale. les femmes sont les plus concernées.

(Source : ADUS)

4° La description de l'activité sur laquelle la commune souhaite trouver des réponses externalisées.

La commune souhaiterait des réponses externalisées sur les problématiques suivantes :

- Développer des mesures de prévention et de lutte contre le décrochage scolaire
- Faciliter l'accès des jeunes des quartiers aux contrats de formations en alternance (apprentissage, contrat de professionnalisation,..)
- Actions autour de l'insertion notamment des femmes (circuit court, découverte des métiers et visites d'entreprises locales)
- Actions autour de la santé (sport, hygiène de vie,...)
- Sensibilisation aux nouvelles technologies du numérique et prévention des dangers internet (décrypter les informations, sécuriser les réseaux sociaux, respect de la vie privée,..)
- Actions autour de la culture (permettre aux habitants des quartiers d'accéder aux propositions d'offres culturelles du bassin de vie)
- Répondre aux besoins de temps d'animations des publics jeunes et notamment des 18/25 ans.
- Actions de lutte contre l'isolement, recréer du lien entre les habitants et les structures locales.